FONDATION
BON SAUVEUR D'ALBY

TARIF D'HÉBERGEMENT

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE MARIE ALLE

Tarif en application depuis le 1er février 2022

Vous devez **obligatoirement** fournir les documents au secrétariat de la MAS permettant de faire prendre en charge vos frais d'hospitalisation par votre organisme d'Assurance Maladie Obligatoire et votre organisme d'Assurance Maladie Complémentaire si vous en avez un ou l'attestation CMU.

Si vous ne pouvez accomplir vous-même ces formalités auprès du secrétariat de la MAS, une personne de votre entourage peut les faire en votre nom lors de votre admission.

TARIF JOURNALIER

Internat	247,22 €
Demi-internat	247,22 €
Forfait journalier (charge du résident)	20,00 €

En cas d'impossibilité de régler tout ou partie des frais de séjour restant à votre charge, signalez-le au Bureau des Admissions et Sorties au début de votre séjour. Le Service Social de la MAS peut vous aidez dans vos démarches.

Fait à Albi, le 7 juillet 2022